

arts éphémères 2026

du 15 mai au 30 novembre 2026 dans les différents lieux partenaires

Les Arts Éphémères ont été créés en 2009 pour inviter les artistes à se confronter à un espace habituellement destiné à d'autres usages que sont les parcs et jardins et ainsi ouvrir la création contemporaine à un public élargi. Les œuvres présentées sont majoritairement réalisées *in situ*, et des prêts d'œuvres en résonance avec la thématique peuvent également venir enrichir le parcours artistique. Pour l'année 2026, les Arts Éphémères revendique pleinement sa dimension itinérante en investissant entre mai et novembre plusieurs lieux : Arteum MAC à Châteauneuf-le-Rouge, Les Baux-de-Provence, Polaris centre d'art - Métropole Aix-Marseille-Provence à Istres, le Château des Baumes à Istres, Le Jardin de Baudouvin - Métropole Toulon-Provence-Méditerranée à La Valette-du-Var, le Parc de Maison Blanche - Charles Aznavour à Marseille, le Parc Miremont à Plan-De-Cuques, le Centre d'Arts Plastiques Fernand Léger à Port-de-Bouc.

La manifestation est portée par l'association AMEOM (Art Médiation Évènements Organisation Méditerranée), en partenariat avec le Campus art Méditerranée et en coproduction avec les lieux de l'Itinérance. L'association bénéficie du soutien de la Ville de Marseille, du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

VIBRATION

THÉMATIQUE 2026
DES ARTS ÉPHÉMÈRES

La vibration originelle, le son primordial au-delà de l'événement audible, aurait la propriété d'organiser la matière, d'agir sur les matériaux, de donner forme au monde, pour insuffler la vie et relier les éléments entre eux. L'idée de cette énergie créatrice et réceptive a guidé le choix de la thématique "Vibration" pour cette année 2026. Celle aussi de la représentation du mouvement qui est une préoccupation qui traverse l'histoire de l'art.

Déjà à l'époque préhistorique, la transposition du mouvement était visible sur les parois des grottes, notamment avec des répétitions et superpositions de figures animales. Dans les parcs et jardins les formes du végétal s'entrelacent et les sons bruissent, la sensation s'y conçoit comme contraction des pulsations du vivant. Elle nous permet de penser l'environnement dans son mouvement continu, inéluctable et précieux.

Appel à projets – Arts éphémères

Dans le cadre de l'appel à projets des Arts éphémères, les artistes sont sélectionnés en vue de la présentation de leurs œuvres entre le 15 mai et le 30 novembre 2026 au sein des lieux partenaires du projet. Certaines œuvres pourront également être diffusées en itinérance entre mai et novembre.

Focus - Centre d'arts Fernand Léger à Port-de-Bouc

Dans le cadre de cet appel à projets, une sélection spécifique est proposée en partenariat avec le Centre d'arts Fernand Léger à Port-de-Bouc. Pensée en résonance avec les spécificités du site de Port-de-Bouc, ce focus invite les artistes à concevoir des propositions prenant en compte les particularités urbaines, architecturales et paysagères du site.

Le parc du Centre d'arts Fernand Léger se caractérise par sa proximité immédiate avec le littoral méditerranéen et s'ouvre sur un paysage singulier à caractère industriel sur le golfe de Fos-sur-Mer, marqué par un contraste fort entre nature et urbanité.

arts éphémères 2026

du 15 mai au 30 novembre 2026 dans les différents lieux partenaires

INFORMATIONS POUR CANDIDATER

- Chaque artiste ne peut déposer qu'une seule candidature dans le cadre de l'appel à projets Arts Éphémères.
- Lors de sa candidature, l'artiste devra indiquer sur le formulaire, s'il souhaite être considéré pour la sélection générale ou pour le focus spécifique du Centre d'arts Fernand Léger à Port-de-Bouc.
- Le dossier de candidature devra se composer d'une note d'intention détaillant le projet artistique sur la thématique **Vibration**, ainsi que des éléments iconographiques préparatoires et un CV du ou des artistes.
- Le dossier complet devra être soumis au plus tard le 6 février, via le formulaire ci-dessous :
<https://forms.gle/2pzZZqWGzViWLTUY8>
- En cas de difficulté d'accès à celui-ci, les éléments pourront également être transmis à l'adresse suivante :
contact.artsephemeres@gmail.com
- Exposition du 4 au 18 Juin 2026 dans les parcs et jardins de Maison Blanche - Charles Aznavour à Marseille 150 bd Paul Claudel 13009 Marseille.
- Itinérance dans les villes et lieux partenaires.
- Exposition en septembre dans le parc du centre d'arts Fernand Léger à Port-de-Bouc.

CRITÈRES

- Être artiste plasticien·ne, titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur et être déclaré·e auprès de l'URSSAF.
- Élaborer un projet artistique en lien avec la thématique proposée et prenant en compte les spécificités d'une présentation en extérieur.
- Avoir pris connaissance et accepté les conditions de l'exposition, telles que détaillées dans le règlement disponible sur notre site internet.

CONDITIONS

- Chaque artiste sélectionné pourra émettre une facture de droits de présentation de 600,00 € TTC pour les œuvres exposées à Marseille.
- Pour les œuvres sélectionnées pour l'itinérance, les droits de présentation seront ajustés en fonction des modalités de production et du lieu d'exposition.
- Une aide à la production ou à la remise en état est proposée, elle peut aller jusqu'à 1400,00 € TTC sous réserve de présentation de justificatifs d'achats. Pour plus d'informations, consultez le règlement de l'appel à projets.
- Possibilité de participer avec une œuvre déjà produite / existante.

Pour le focus en partenariat avec le centre d'arts Fernand Léger à Port-de-Bouc :

- Droits de présentation de 600,00 € TTC
- Une aide à la production ou à la remise en état est proposée, elle peut aller jusqu'à 1400,00 € TTC sous réserve de présentation de justificatifs d'achats. Pour plus d'informations, consultez le règlement de l'appel à projets.
- Possibilité de participer avec une œuvre déjà produite / existante.